



Keleier Hanvec

Keleier Hanvec

Bimestriel de la commune de Hanvec

Janvier-Février 2019 n°317



Bonne année 2019 !

Bloavez Mad



Chères Hanvécoises, chers Hanvécois (nous étions 1640 habitants en 1999 et nous sommes, selon les derniers chiffres de l'INSEE, 2073 habitants en 2018).

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter tous nos meilleurs vœux de santé, de bonheur, de réussite et de projets pour cette nouvelle année.

L'année 2018 a été marquée, entre autres, par la réalisation de la Maison

Médicale, un projet essentiel qui permettra à notre commune de Hanvec de rester attractive pour les années à venir et surtout un confort de proximité pour vous tous au quotidien.

Votre générosité pour le maintien de notre patrimoine local a permis à Hanvec d'être mis à l'honneur avec l'exposition de notre cloche de 1914 *Yvonne Jeanne Angèle* en la cathédrale Saint-Corentin de Quimper depuis le 06 novembre dernier. N'ayez crainte dès début janvier, elle reviendra à Hanvec !

Pour cette nouvelle année, notre priorité est l'aménagement de la Route de la Gare (12 voix pour, 4 abstentions) ! Au dernier conseil, nous avons à l'unanimité validé l'esquisse des nouveaux vestiaires du stade Christian Gourcuff et l'aménagement de la 2^e tranche du Bourg aux abords de la RD 18. Les finances de notre commune sont saines et les investissements prévus sont à la hauteur de nos possibilités financières.

Pour développer et continuer de bien vivre à Hanvec, l'engagement de tous est indispensable.

Je remercie l'ensemble des acteurs qui y contribuent, le personnel communal, les professionnels exerçant leur activité à Hanvec, les bénévoles des associations et tous les habitants de Hanvec.

En vous souhaitant tous mes meilleurs vœux pour 2019 !

*Toute l'équipe municipale
vous souhaite
de très joyeuses fêtes
de fin d'année et vous invite à
venir partager un moment de
convivialité à l'occasion des
voeux du maire qui auront lieu
le vendredi 11 janvier à 19h à la
salle Anne-Péron.*



SOMMAIRE



- **Edito**2
- **Dossier**.....3
- **Vie municipale et intercommunale**.....6
- **Nécrologie**.....7
- **Vie associative**.....8
- **Annonces**.....9
- **Hanvec et vous**10
- **Le pense-bête**12

Le **Keleier** est édité par la commune de Hanvec
Place du Marché - 29 460 HANVEC
TÉL : 02 98 21 93 43.

Diffusion : les exemplaires sont disponibles dans les commerces et les espaces municipaux hanvécois (mairie, médiathèque, centre de loisirs).

Directeur de la publication : Marie-Claude Morvan.
Rédaction, mise en page, maquette : Morgane Fiant (keleier@mairie-hanvec.fr).

Impression : Imprimerie Cloître - Landerneau.

Crédits photos : Service communication, commune de Hanvec.

Tirage : 800 exemplaires.

Pour le prochain Keleier, les annonces sont à déposer avant le 15 février. Aucune annonce ne sera prise en compte après cette date.
Courriel : keleier@mairie-hanvec.fr
ou tel : 02 98 21 93 43.

> DOSSIER : INSTANTANÉS DE L'ANNÉE 2018



Inauguration de la place et la rue Henri Mazé et centenaire de l'Armistice de la Première Guerre mondiale.



Cérémonie départementale du centenaire de l'Armistice à Quimper avec les CM de l'école Per-Jakes-Helias.



Halloween fêté par de nombreux petits monstres cette année dans les rues du bourg et les villages de Hanvec, notamment au village de Kervel .



Rencontres entre le Club du Temps Libre et le Centre de Loisirs

Depuis le début de l'année, le Club du Temps Libre et le Centre de Loisirs se rencontrent régulièrement autour d'un jeu ou d'une sortie. L'équipe du Centre de Loisirs et nos anciens ont à cœur d'entretenir ce lien intergénérationnel et de partager ensemble de bons moments. Ces rendez-vous réguliers apportent beaucoup de bonheur à chacun, petits et grands. Quelle belle initiative !



C'est avec grand plaisir que les enfants de l'ALSH et les membres du Club du Temps Libre se sont retrouvés aux dernières vacances autour d'un loto bien animé, suivi d'un bon goûter.



Le 5 décembre dernier, 47 enfants et 9 membres du club ont eu la chance de partager un moment magique au cirque de Noël de Quimper.



Médiathèque

Mois du film documentaire

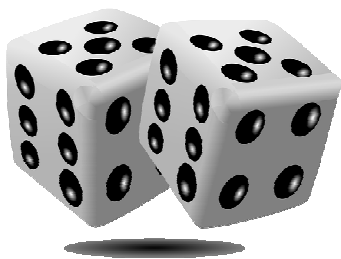
Depuis quelques années déjà, votre médiathèque participe au mois du film documentaire en vous proposant la projection d'un film suivie d'une discussion avec le réalisateur.

Cette année, c'est le film de Laure Dominique Agniel, *Plogoff mon amour, mémoire d'une lutte* qui vous a été proposé le dimanche 25 novembre à 17h. Vous étiez une soixantaine à avoir fait le déplacement salle Anne-Péron afin de suivre l'histoire du combat du Comité de Défense de Plogoff contre l'installation d'une centrale nucléaire à la pointe du Raz à la fin des années 70. Le documentaire mêlant images d'archives et témoignages des protagonistes fait le lien avec notre société actuelle et la place que nous réservons aux énergies renouvelables et au nucléaire.

La discussion animée par Madame Agniel et Monsieur Borvon a, elle aussi, suscité beaucoup d'intérêt car vous étiez très nombreux à intervenir et interagir.



Animation autour du jeu de société



Mercredi 31 octobre, l'équipe de la médiathèque vous a accueillis pour un après-midi autour du jeu de société. Plus d'une trentaine de jeux ont été testés et approuvés par les petits et les grands. Yann, animateur de la Boîte des Jeux, aidé par les bénévoles, vous a proposé des jeux en solo ou des jeux de coopération, des jeux connus ou des découvertes. En cette journée d'Halloween, vous êtes nombreux à être venus déguisés en sorcières, vampires et autres petits monstres afin de partager un moment convivial et chaleureux. Une animation qui sera vraisemblablement reconduite en 2019.



CLOCHE

La cloche Yvonne Jeanne Angèle est un témoin de l'histoire hanvécoise qui se confond avec la Grande Histoire. Elle a sonné le tocsin pour appeler les hommes mobilisés au combat le 1^{er} août 1914, elle a sonné le glas pour annoncer leurs morts, et sonné l'Armistice le 11 novembre 1918. Elle a de nouveau vécu la tragédie de la Seconde Guerre mondiale en sonnant la mobilisation au combat le 3 septembre 1939. Elle a sonné l'Armistice du 8 mai 1945 en chantant la paix retrouvée. C'est pour cette raison qu'il est important de conserver et célébrer cet objet de patrimoine, d'histoire et d'artisanat d'art et qu'elle devienne un symbole de paix pour les générations futures. Elle est mise à l'honneur en la cathédrale Saint-Corentin de Quimper depuis le 6 novembre dernier jusqu'à son retour à Hanvec courant janvier 2019. C'est grâce à l'appel aux dons lancé en 2016 et à la générosité des nombreux donateurs hanvécois, entre autres, que nous avons pu garder ce symbole de paix dans le patrimoine de notre commune.



La société Art camp (qui a réalisé le beffroi), les architectes des bâtiments de France, le diocèse de Quimper et la Délégation Militaire Départementale



> VIE MUNICIPALE ET INTERCOMMUNALE

RAPPEL des règles de bon voisinage



Nous avons eu plusieurs retours en mairie concernant les aboiements continus de certains chiens, de jour ou de nuit. En effet, cela occasionne une gêne certaine pour le voisinage.

Nous vous rappelons qu'il existe plusieurs mesures efficaces afin de faire cesser ces aboiements : colliers, muselières, etc..

Laisser aboyer son chien n'est bon pour personne ! Pour vous, pour votre animal, pour vos voisins. Apprenons à vivre ensemble et à respecter le repos et la tranquillité du voisinage !

Création d'un nouvel arrêt de car près de Carn Daoulas

Afin de pallier la suppression de l'arrêt de car à Carn Daoulas (suppression annoncée par la Région pour des raisons de sécurité), la commune a aménagé un nouvel arrêt sur la route de la forêt du Cranou, à environ 150 mètres du calvaire de Boudouguen. L'arrêt sera opérationnel à partir de la rentrée de janvier 2019. Les familles intéressées par ce nouvel arrêt dans le cadre du transport scolaire vers le collège de Sizun doivent en informer les Cars de l'Elorn.



Aménagement du centre-bourg (2^e tranche) : lancement du projet

Le conseil municipal réuni le 14 décembre a validé le lancement des études. La zone faisant l'objet des travaux d'aménagement comprendra les espaces publics au cœur du bourg (place de l'église, rue du musée, voie communale entre le centre de loisirs et l'église, parking près des halles, rue Urbain de Quelen) ainsi que la rue de la Madeleine et la RD 18, du lotissement de Kerbluen à la route de Botcabeur. Ce périmètre représente 23 980 m². Le coût global de l'opération est estimé à 1 950 000 € TTC. La commune sollicitera des subventions auprès de différents financeurs. Les études devraient avoir lieu en 2019 pour un début des travaux en 2020. La population sera concertée dans le cadre des études.

Démission d'un conseiller municipal et proclamation d'une nouvelle conseillère

Bruno BALCON, conseiller municipal en charge des associations, a démissionné de ses fonctions pour des raisons personnelles le 1er décembre dernier. Il est remplacé par Marie-Anne QUEINNEC, qui connaît déjà la fonction pour avoir été conseillère municipale lors du dernier mandat.

C'est Jean-Luc FLOCH qui assurera désormais le rôle de conseiller municipal en charge des associations.

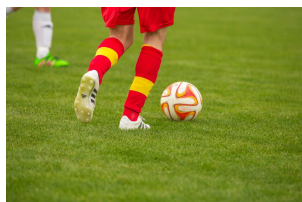


Jean-Luc FLOCH



Marie Anne QUEINNEC

Construction de vestiaires au terrain de foot et aménagement de la route de Botcabeur



En juin dernier, le conseil municipal délibérait pour lancer l'opération de construction de nouveaux vestiaires au stade Christian Gourcuff et d'aménagement de la voie communale de Botcabeur. Réuni le 14 décembre, le conseil municipal a validé les esquisses présentées par l'architecte du cabinet L.A.B. (Laboratoire d'Architecture de Bretagne). Les principaux aménagements routiers visent à optimiser l'utilisation de la voie et de ses accotements. La largeur de la voie sera réduite, tout en tenant compte du passage des engins agricoles. Un cheminement doux longera la chaussée. De nombreuses places de stationnement seront délimitées, dans un souci de bonne intégration paysagère. Une zone sera réservée au covoiturage pour éviter les « voitures tampons » au centre-bourg. Enfin, la traversée piétonne entre les deux terrains sera matérialisée et éclairée.

Les nouveaux vestiaires seront implantés parallèlement à la route, à proximité des gradins. D'une superficie d'environ 190 m², ils compteront 4 vestiaires avec douches et sanitaires, qui permettront d'accueillir des équipes mixtes, un vestiaire pour l'arbitre et des sanitaires pour le public. Afin de prétendre à des aides financières de la part de la Fédération Française de Football, le bâtiment respectera les critères fixés par la F.F.F. en termes de superficie et d'aménagement. Un club house est également prévu. Il sera partagé par le club de football, le club de pétanque et l'association Les Lutins du Cranou. Enfin, la commune a décidé de profiter de ce projet pour rendre accessible le terrain du bas ainsi qu'une partie des tribunes aux personnes à mobilité réduite. Le projet inclura aussi l'éclairage du terrain du bas.

Nous vous invitons à jeter un œil à l'esquisse de l'aménagement prévu (qui vient d'être validé par le conseil municipal du 14 décembre dernier) sur le site internet de la commune : www.mairie-hanvec.fr (cf *compte-rendu du conseil municipal du 14 décembre 2018*).

Aire de covoiturage (ancienne station-service)

Encore un peu de patience ... L'aire de covoiturage est quasiment finalisée. Avant son ouverture, le département doit s'assurer du bon développement de l'ensemencement réalisé sur le mélange terre/pierres des places de stationnement. Encore quelques panneaux directionnels à installer, et l'aire sera opérationnelle.



> NÉCROLOGIE



Le 25 octobre dernier, André CAUMES nous quittait à l'âge de 91 ans. Né à Paris le 18 septembre 1927, cet ancien policier était arrivé à Lanvoy à la fin des années 70 avec son épouse Antoinette. Passionné par le travail du bois, en 2013, il avait confectionné bénévolement le magnifique coffret en bois de l'horloge qui trône à l'accueil de la mairie.

André CAUMES était une figure locale qui n'hésitait pas à aider les diverses manifestations qui se tiennent chaque année sur la place de Lanvoy en leur fournissant notamment de l'électricité. Il manque beaucoup à ses nombreux voisins et amis qui unanimement saluent sa générosité et sa chaleur humaine.

La mairie s'associe à leur peine et à celle de sa famille et leur présente ses sincères condoléances.

> VIE ASSOCIATIVE

Le TER à HANVEC ?

Après avoir rencontré fin novembre Marie-Claude Morvan, maire de Hanvec, pour lui présenter le dossier reprenant les résultats du sondage mené en début d'année sur la commune et les atouts d'un arrêt du TER à Hanvec, le collectif « Un train pour Hanvec » poursuit ses actions.

En décembre 2018 et janvier 2019, avec le soutien de la municipalité, le collectif rencontre des responsables de BMO (Brest Métropole Océane), de la CCPLD (Communauté de communes du pays de Landerneau-Daoulas) et de la région Bretagne.

Les enjeux de la remise en service de la gare de Hanvec sont évidents :

- ◆ Répondre aux besoins spécifiques des personnes désireuses d'utiliser un moyen de transport « simple » et moins coûteux que la voiture ;
- ◆ Répondre aux attentes des jeunes car la réponse en transport scolaire n'est pas toujours satisfaisante et l'accès au TER permettra de les maintenir sur le territoire ;
- ◆ Préserver voire augmenter l'attractivité de la commune pour attirer les jeunes ménages actifs ;
- ◆ Développer le tourisme, composante importante du territoire grâce au patrimoine naturel des monts d'Arrée, à la proximité de la mer et à celle de la presqu'île de Crozon.

La réponse matérielle existe. Les véhicules et la voie viennent d'être renouvelés !

Le rapport complet détaillant les caractéristiques démographiques et économiques de la commune, son implantation dans le territoire et l'argumentaire pour un transport ferroviaire de proximité est disponible sur la page Facebook du collectif : <https://www.facebook.com/Collectif-Un-Train-pour-Hanvec-1811301152242113/>

Une adresse mail est également à disposition pour contacter le collectif : untrainpourhanvec@gmail.com.



LOCAL JEUNES

Cela faisait trois ans que le LOCAL JEUNES n'avait pas organisé de « grand voyage »...depuis le Puy-du-Fou en 2015 ... autant dire que ce séjour était attendu par tous et que tout le monde en a bien profité.

Financé grâce aux ventes annuelles (crabes, pizzas) et la subvention de la commune, le déplacement en car a été offert aux familles qui n'ont eu à payer que le prix négocié de l'entrée de deux jours au Futuroscope et la nuit d'hôtel sur place. Ce séjour au Futuroscope a été l'occasion de réunir la quasi-unanimité des jeunes du club.

Tous ont apprécié les animations virtuelles autour de la Terre, visites chez les Lapins Crétins, découverte en 3D de la station Mir avec explications scientifiques de Thomas Pesquet ... Les plus grands ont été très intéressés par les expositions sur les métiers du futur ainsi que les applications numériques et technologiques à venir : domotique, cuisine moléculaire, musique numérique

Comme à chaque sortie, nos jeunes ont fait montre d'une discipline exemplaire et ont mis une ambiance sympathique durant ces deux jours. Nous les félicitons et les remercions. Les parents accompagnants ont pu passer un bon moment de partage avec eux.

Ce périple conclut presque l'année ... avant la sortie resto/ciné de décembre qui marquera la fin du millésime 2018.

Une nouvelle année commencera pour le club en 2019 avec **L'ASSEMBLEE GENERALE** du club qui aura lieu le

VENDREDI 18 JANVIER à 19H 30 à la salle communale

Nous rappelons aux parents des adhérents et futurs adhérents que **les inscriptions n'ont lieu qu'à cette date**, afin de créer un esprit de groupe en demandant à tous d'être présents à l'AG.*

En effet, le LOCAL JEUNES n'est pas qu'un club d'animation du dimanche après-midi : il est surtout un esprit fédérateur de groupe : être, s'amuser, bricoler, rire, créer,... **Tous ensemble** afin de faire perdurer l'amitié. Le nouveau programme 2019, riche en nouveautés, sera présenté à l'AG.

Le principe est simple : l'adhésion est de 15 € par jeune inscrit de 11 ans (ou entrée en 6^e) jusqu'à 18 ans. Une fois par mois, une animation est organisée le dimanche après-midi : sortie ciné, laser-game, escape-game, bubble-foot, bricolage pour Hanvec dans le vent, ... Pour les activités payantes, le club négocie un prix et paie la moitié du tarif. Cette année, 34 jeunes ont pu bénéficier de cette organisation, tenue par un bureau de parents (6 membres).

A l'occasion de l'Assemblée Générale du 18 janvier 2019, deux membres quittent le bureau (la présidente Nathalie Guéguen et la secrétaire Isabelle Tanné) qu'il faudra remplacer : deux parents seront sollicités pour être membres du nouveau bureau. Merci d'avance à ceux qui se présenteront pour pérenniser cette association.

* : ATTENTION ! A ce jour de parution, seulement 6 places jeunes sont disponibles pour 2019.

Vente de pots de caramel beurre salé

L'association LOCAL JEUNES Hanvec propose une vente de caramel beurre salé de fabrication bretonne (Yann de Bretagne).

Délicieuse crème de caramel au beurre salé à utiliser avec vos desserts : glaces, crêpes, gâteaux ... ou à la cuillère pour les gourmands. 5€ le pot : livraison le **vendredi 8 février** sur le parking de la boulangerie entre 18h et 19h.

Ci-dessous un bon de commande à remplir et à glisser dans une enveloppe avec le règlement dans la boîte aux lettres des associations située à la mairie ou dans la boîte placée à cet effet à la boulangerie de Hanvec.

Merci de votre participation.

NOM	N° téléphone	Adresse mail	
	Quantité	Prix unitaire	Total (chèque ou espèces)
Pot caramel beurre salé		5€	



LES LOUPIOTS : Professionnalisation et qualité d'accueil au programme

> Neuf assistantes maternelles ont entamé une formation de 21h sur le thème : "favoriser la relation avec les enfants et leur famille".

> L'objectif principal étant la communication, les méthodes utilisées par GPS (organisme de formation de Landivisiau aux gestes de premiers secours) sont variées : analyse de situation, apports théoriques et démonstrations, travaux de groupe et mises en situations, le tout dans la bonne humeur.

Nous terminons l'année 2018 avec notre traditionnel spectacle de fin d'année avec Rozenn !

> En janvier, nous ouvrons un nouveau chapitre avec des rencontres intergénérationnelles et des séances enchantées avec Clowne Ciboulette !

> Une partie aura lieu à la maison de retraite du Faou, une autre dans la salle polyvalente.

> Une séance en grand groupe aura lieu en mars dans le cadre de la semaine de la petite enfance (le thème étant cette année pareil/pas pareil) accompagné de Clowne Ciboulette de l'association Rêves de clown.

> De belles activités en perspective pour démarrer 2019 !



PhotoCollage

APE

Le samedi 2 février 2019, l'APE de l'école Per-Jakes-Helias organise un bal costumé suivi d'un repas crêpes. Salle Anne-Péron, ouvert à tous !



> ANNONCES



UN PROJET PAYSAN ET CITOYEN À KERVEL

Ce projet agricole collectif et citoyen se matérialisera par une Société Civile Immobilière (SCI) d'un montant de 110 000 € dont les paysans seront locataires. Son fonctionnement est régi par des statuts votés en Assemblée générale. Pour la réaliser, ils sont accompagnés de l'association Terre de

Liens Bretagne. Retrouvez toutes les informations sur le site lascidekervel.wordpress.com ou sur Facebook : @lafermedekervel. Par ailleurs, vous pouvez les contacter par tél au 07 68 76 10 01 et par mail à scidekervel@netcourrier.com.

Réunion d'information le 23 janvier au café chantier à Saint-Eloy à 20h.

Goûter à la ferme le 16 février à partir de 15h00 au lieu-dit Kervel à Hanvec.

DON DE SANG

La prochaine collecte aura lieu le lundi 14 janvier 2019 de 8h30 à 12h30 dans les locaux de la CCAM près du Super U au Faou.



JUDO CLUB

Le Judo club du canton de Daoulas organise une soirée crêpes pour la chandeleur le 2 février à la salle Kejadenn de Logonna-Daoulas à partir de 19h.

Menu adultes 12 euros (2 galettes et crêpes à volonté).

Menu enfant 8 euros (1 galette et crêpes à volonté).

Boissons non comprises.



Petits biscuits de Noël



- 250 g de farine + 1càc de levure
- 100 g de beurre ramolli
- 125 g de sucre
- 50 g d'amande en poudre
- 1 œuf + 1 jaune
- 1 pincée de cannelle ou de mélange 4 épices ou des zestes d'orange

Mélanger dans un saladier la farine, la levure, le sucre et la poudre d'amande.

Ajouter le beurre et l'œuf. Travailler d'abord à la fourchette puis avec les mains. Ajouter l'épice choisie (ou les zestes d'orange).

Préchauffer le four à 200 ° (thermostat 6-7)

Etaler la pâte au rouleau puis découper des formes à l'emporte-pièces (sapins, étoiles, père-noël...). Les disposer sur une plaque garnie de papier sulfurisé. Dorer au jaune d'œuf battu.

Enfourner 7 à 10 min (à surveiller)

LES CARNETS



NAISSANCES

- 16.10 André GAHÉRY, Lesvénez
- 03.11 Arzhel LEGRAND BERTHOU, Kervel
- 13.11 Kimmy LAMOUR, Boudouguen



DÉCÈS

- 25.10 CAUMES André, 91 ans, 1, lotissement de La Chapelle
- 17.11 LE BRAS Gilbert, 61 ans, Pen Ar Hoat Ar Gars

JEUX

Sudoku

1			2	3	7	4	8	
		3	9		5			6
	4	2		6		3	9	7
8	2		7	1	9	6		
3	7			8	6	1	4	
6		5		2		8		
	6	8		5	1		2	4
2				7	4	9	3	8
4	3	7	8	9		5		

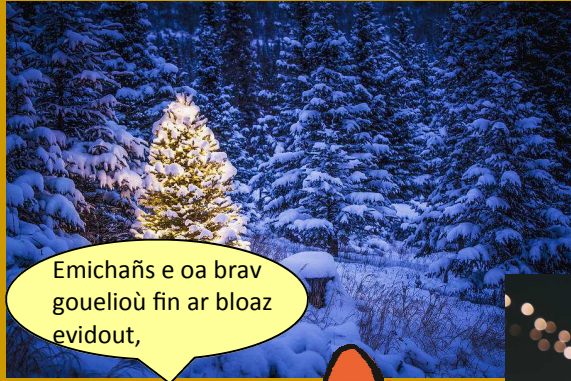
Mots cachés pour les enfants.

A	R	D	E	C	H	E	U	R	E	D	C
V	I	E	N	N	E	M	C	H	E	R	H
E	S	S	O	N	N	E	R	E	D	O	A
Y	O	N	N	E	O	U	E	R	O	M	R
R	H	O	N	E	R	S	U	A	U	E	E
O	I	S	E	B	D	E	S	U	B	G	N
N	I	E	V	R	E	E	E	L	S	I	T
M	O	R	B	I	H	A	N	T	A	R	E
V	A	U	C	L	U	S	E	J	V	O	G
A	U	M	A	N	C	H	E	U	O	R	A
R	D	A	I	N	D	R	E	R	I	N	R
U	E	V	E	N	D	E	E	A	E	E	D

Solution des jeux:

Le nom du département à retrouver est : « Aube »
 Vienne 86 Ardèche 07 Eure 27 Essonne 91 Yonne 89 Rhône 69 Nord 50 Meuse
 55 Creuse 23 Cher 18 Doubs 25 Hérault 34 Drôme 26 Charente 17
 Oise 60
 Nièvre 58 Morbihan 56 Gard 30 Orne 61 Savoie 73 Jura 39 Vaucluse 84 Var
 83 Aude 10 Manche 50 Vendée 85 Indre 36

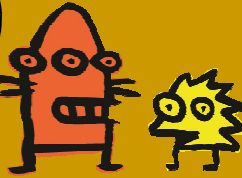
1	9	6	2	3	7	4	8	5
7	8	3	9	4	5	2	1	6
5	4	2	1	6	8	3	9	7
8	2	4	7	1	9	6	5	3
3	7	9	5	8	6	1	4	2
6	1	5	4	2	3	8	7	9
9	6	8	3	5	1	7	2	4
2	5	1	6	7	4	9	3	8
4	3	7	8	9	2	5	6	1



Emichañs e oa brav gouelioù fin ar bloaz evidout,



Ya, kalz a brofoù am eus bet, ha plijadur am eus bet gant ma familh.



Kinnig a ran ma gwellañ hetoù dit evit ar bloaz nevez



Trugarez dit, ra vo dous ha skañv ar bloaz nevez evidout.



BLOAVEZ MAT D'AN HOLL E 2019 !

Traduction : Emichañs e oa brav gouelioù fin ar bloaz evidout.= J'espère que tu as passé de belles fêtes de fin d'année// Ya, kalz a brofoù am eus bet, ha plijadur am eus bet gant ma familh.= oui, j'ai été bien gâté et j'ai bien profité de ma famille.//Kinnig a ran ma gwellañ hetoù dit evit ar bloaz nevez= Je te présente mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année// Trugarez dit, ra vo dous ha skañv ar bloaz nevez evidout. = Merci, que cette nouvelle année te soit douce et légère. **BLOAVEZ MAT D'AN HOLL E 2019 = BONNE ANNÉE 2019 À TOUS !**

URBANISME

Déclarations préalables

Demandées:

CRENN Steven, agrandissement garage, 14, route de La Gare
DEMESLAY Isabelle, création d'une fenêtre, 1, place de La Chapelle
LAVOLOT Laure-Anne, abri de jardin, 8, chemin de La Chapelle
LE BRIS Jacqueline, division terrain, Kersadiou
OMNES Yvon, changement toiture, porte d'entrée et vélux habitation, Messioumeur
POULIQUEN Joël, clôture, 38, route de La Gare
ROUSSELOT Olivier, rénovation bardage hangar, Coat-Meur

Accordées :

DEMESLAY Isabelle, création d'une fenêtre, 1, place de La Chapelle
OMNES Yvon, changement toiture, porte d'entrée et vélux habitation, Messioumeur
ROUSSELOT Olivier, rénovation bardage hangar, Coat Meur

Permis de construire

Demandés :

PAPART Pierre-Yves, habitation, 34 ter, route d'Irvillac
SARL DE RANGOURLAY, création lotissement, rue Park Ar Foën
VERVEUR Bernard, rénovation habitation, moulin de Kergadec

Accordés :

CONORT Perig et AUFFRET Maggy, menuiseries habitation, Rosamber
LE FLOC'H Erwan et LE MENN Gwenaëlle, habitation, 78, route de La Gare



NUMÉROS UTILES

SAMU 15

POLICE SECOURS 17

POMPIERS 18

**PHARMACIE DE GARDE
3237**

**CABINET INFIRMIER
06 73 39 70 18
02 98 21 96 16**

**CABINET MÉDICAL
02 98 83 10 01 ou sur le
site Doctolib.fr**

**SSIAD
(Service de Soins
Infirmiers A Domicile)
02 98 25 84 23**

**ADMR DU CRANOU
02 98 73 07 77**

**URGENCES DENTAIRES
SERVICE ODONTOLOGIE
CHRU MORVAN À BREST
02 98 22 33 30**

**MAIRIE
02 98 21 93 43
Du lundi au vendredi
8h30 - 12h
13h30 - 17h
Fermeture au public tous
les mardis après-midi
Samedi
9h - 12h**

**MÉDIATHÈQUE
02 29 62 90 27
Lundi : 16h30 - 17h30
Mercredi : 15h - 18h
Vendredi : 16h30 - 19h
Samedi : 10h - 12h**

**DÉCHETTERIE DE
DAOULAS
Reun ar Moal
29460 Daoulas
Horaires d'hiver (du 1^{er}
novembre au 28 février)
du lundi au samedi de 9h
à 12h et de 14h à 17h30.
La déchetterie est fermée
les dimanches et jours
fériés.**

> LE PENSE-BÊTE

AGENDA JANVIER-FÉVRIER 2019

Toute l'équipe municipale vous invite à partager un moment de convivialité à l'occasion des vœux du maire le **vendredi 11 janvier à 19h** à la salle Anne-Péron.

Vendredi 18 janvier : assemblée générale de l'association Local Jeunes à 19h30 salle polyvalente.

Samedi 26 janvier : assemblée générale de l'association Hanvec 21 suivie d'un repas pour les adhérents, à la salle polyvalente.

Samedi 2 février : l'APE de l'école Per-Jakes-Helias vous propose un bal costumé et un repas crêpes à la salle Anne-Péron.

Dimanche 3 février : l'association Les Loupiots vous propose une vente et dégustation de crêpes à la salle Anne-Péron.

> PERMANENCE DES ÉLUS

Marie-Claude MORVAN, maire,
Sur rendez-vous.

Jacqueline BIZIEN,
1^{ère} adjointe, affaires sociales, aides ménagères, emploi, action économique, affaires électorales, cimetière : le vendredi de 9h à 11h sur rendez-vous.

Raymond LE GUEN,
2^e adjoint, bâtiments communaux :
le vendredi des semaines paires
de 15h à 17h sur rendez-vous.

Yves CYRILLE,
3^e adjoint, voirie :
le samedi de 9h à 11h
sur rendez-vous.